

La Fondation du patrimoine participe ainsi activement au développement des territoires :

- ◆ impact économique : on observe au niveau national que 1€ apporté par la Fondation du patrimoine génère 21€ de retombées économiques induites.
- ◆ impact emploi : soutien aux artisans du bâti ancien grâce à la création ou au maintien de nombreux emplois suite aux chantiers aidés.
- ◆ impact sociétal : la Fondation du patrimoine, par ses différents modes d'intervention, agit comme un facilitateur de projets collectifs, le mécénat et la collecte de dons créent de l'engagement citoyen. Une dynamique participative territoriale forte qui permet de faire levier sur les investissements publics. Le patrimoine est réapproprié par les acteurs publics et privés.



Fresque de l'église de Saint-Pè Saint-Simon  
© Commune de Saint-Pè Saint-Simon



Maison des Consuls à Caudecoste ©DR

Contact :



Fondation du patrimoine, délégation de Lot-et-Garonne  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne  
9 rue Étienne Dolet - 47000 Agen  
Accueil téléphonique vendredi après-midi : 05 53 48 46 78 / [fondation@caue47.com](mailto:fondation@caue47.com)



## DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LOT-ET-GARONNE

Des milliers de lieux de mémoire publics et privés ont été édifiés au cours des siècles et font partie intégrante du paysage de notre pays, de notre région, de notre département, de notre commune. Leur préservation est notre priorité !

### La collecte de dons : une opportunité pour tous !

L'organisation d'une collecte de dons est l'outil premier de la Fondation du patrimoine : en effet elle permet non seulement de drainer des fonds de tout un chacun mais aussi de susciter un élan populaire en faveur du projet objet de l'opération mise en place. Particuliers, artisans, commerçants, entreprises, peuvent donner au profit du projet de leur choix tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.



Château de Montgaillard © Commune de Montgaillard

### Le label : pour des restaurations privées au cœur de l'espace public

Le label reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble non protégé au titre des monuments historiques. Son octroi repose sur la qualité d'un bien visible depuis la voie publique et incite à réaliser des travaux dans les règles de l'art afin d'en restituer l'authenticité. Outre l'aspect qualitatif du label (grâce à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France), celui-ci est un outil ouvrant la porte à deux types d'aides :

- une subvention minimale de 2% du montant des travaux,
- un avantage fiscal prévu aux articles 156-1-3° et 156-11-1° ter du code général des impôts\*.

Il peut être complémentaire aux aides éventuelles de la collectivité dans le cadre d'une opération de revitalisation des cœurs de ville par exemple.

\*sous condition d'éligibilité



Pigeonnier de Saint-Astier © Yvon Boëlle

### Le mécénat d'entreprise : une possibilité d'aide complémentaire

Nous proposons aux entreprises de s'associer à des actions de mécénat afin de se mobiliser pour la protection et la valorisation du territoire de leurs régions.

Dans le département, un club de mécènes, intitulé "Mécènes du patrimoine en Lot-et-Garonne", est en place depuis septembre 2019 et décide, collectivement, de participer à des restaurations exemplaires.



Moulin de Coulx © Commune de Coulx



Fondation du patrimoine Délégation Aquitaine



7 rue Fénelon  
33000 Bordeaux



[aquitaine@fondation-patrimoine.org](mailto:aquitaine@fondation-patrimoine.org)



05 57 300 800



[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## Carte de la délégation départementale



- ◆ Marmandais - Pays de Duras - Pays de Lauzun
- ◆ Coteaux et Landes de Gascogne
- ◆ Grand Villeneuvois - Confluent et Coteaux de Prayssas - Lot-et-Tolzac
- ◆ Albret
- ◆ Agenais - Porte d'Aquitaine en Pays de Serres - Deux Rives
- ◆ Fumelois - Bastides en Haut Agenais Périgord

La délégation départementale se compose d'une équipe de 7 bénévoles



◆ **Jean-Jacques Carle**  
06 70 15 64 86  
Délégué départemental  
Délégué Coteaux et Landes de Gascogne



◆ **Daniel Sciardet**  
06 87 58 08 12  
Délégué Marmandais / Pays de Duras / Pays de Lauzun



◆ **Marie Merle**  
06 83 11 05 04 - 05 53 65 23 93  
Déléguée Albret



◆ **Didier Larroque**  
06 62 28 65 98  
Délégué Grand Villeneuvois  
Confluent et Coteaux de Prayssas / Lot-et-Tolzac



◆ **Emmanuelle Capot**  
06 81 77 27 69  
Déléguée Fumelois / Bastides en Haut Agenais Périgord



◆ **Béatrice Teillet-Fara**  
07 82 89 74 57 - 05 53 66 41 04  
Déléguée Agenais  
Porte d'Aquitaine en Pays de Serres / Deux Rives



◆ **Jean-Paul Cabiac**  
06 85 43 29 98  
Délégué suppléant Agenais  
Porte d'Aquitaine en Pays de Serres / Deux Rives  
Thématique pigeonnier